



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

armée

Question écrite n° 45043

### Texte de la question

M. Jean-Luc Préel attire l'attention de M. le Premier ministre sur les récents propos, rapportés par la presse, tenus par madame la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, à l'encontre des militaires. Lesdits propos, particulièrement violents, avaient à juste titre blessé et choqué les associations d'anciens combattants mais également l'ensemble des militaires en exercice, dont la nation a pu une nouvelle fois mesurer le dévouement lors de la marée noire et des tempêtes de la fin de l'année dernière. Les associations d'anciens combattants l'ont mandaté pour connaître son sentiment à ce sujet, et les mesures qu'il entend éventuellement prendre à l'encontre d'un membre de son gouvernement ayant gravement porté atteinte à l'honneur de l'armée française.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'attitude d'un ministre de la République. Le Premier ministre n'a pas à commenter les propos prêtés à un membre du Gouvernement - propos qui ont d'ailleurs été démentis par l'intéressé.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Préel](#)

**Circonscription :** Vendée (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45043

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Premier Ministre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 avril 2000, page 2369

**Réponse publiée le :** 8 mai 2000, page 2827